

Ministère de la santé, communiqué de presse (Soins - Transsexualisme - Affection de longue durée)

18/05/2009

A l'occasion de la journée internationale contre l'homophobie, dont l'axe central cette année est la transphobie, Roselyne Bachelot-Narquin a annoncé avoir saisi la Haute autorité de santé afin de publier un décret pour sortir la transsexualité de la catégorie des affections psychiatriques de longue durée. Cette classification au titre d'affection psychiatrique de longue durée (ALD 23) est vécue par les transexuels de manière très stigmatisante en ce qu'elle introduit une confusion entre trouble de l'identité de genre et affection psychiatrique.

Le gouvernement français a reconnu cette journée internationale en 2008. Roselyne Bachelot Narquin avait fortement contribué à cette reconnaissance en soutenant fortement la démarche.

Cette déclassification n'induit pas une absence de recours à la médecine, de renonciation au diagnostic médical des troubles de l'identité de genre ou d'abandon du parcours de prise en charge.

C'est un signal très fort adressé à l'ensemble de la communauté LGBT.

Cette mesure emblématique permettant de lutter contre la transphobie annoncée à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie, s'ajoute aux actions de Roselyne Bachelot-Narquin, pour lutter contre la souffrance liée aux discriminations, comme la réalisation d'un concours de courts métrages présidé par André Téchiné qui verra 5 d'entre eux diffusés sur les chaînes du groupe Canal +, au cinéma et sur Internet afin de lutter contre la souffrance psychique vécue par les jeunes homosexuels pouvant aller jusqu'au suicide.

Cette déclassification est perçue, à juste titre, par la communauté LGBT, comme une mesure historique. Elle est pour les personnes transsexuelles, une des étapes franchies dans la lutte contre les discriminations des minorités sexuelles, contre lesquelles, comme pour toutes les discriminations, Roselyne Bachelot-Narquin, s'est toujours battue.